

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL
PRÉSENTÉ AU
CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**
Réunion virtuelle
Du 8 au 10 décembre 2020

Consœurs, confrères et amis,

Au cours des neuf derniers mois, notre syndicat, nos mouvements sociaux et nos collectivités ont été profondément bouleversés et ont dû faire face à des situations sans précédent dans la foulée de la pandémie de COVID-19 qui a déferlé sur le monde. Comme pour les autres syndicats du Canada et d'ailleurs dans le monde, le SCFP doit relever de nouveaux défis : mises à pied à grande échelle, transformation sismique des milieux de travail et du travail même, augmentation du travail à distance et virtuel, surveillance accrue, changements fondamentaux dans le fonctionnement de nos organisations et, par-dessus tout, maladies et décès dus à la COVID-19.

À nous voir relever tous ces défis ensemble, je n'ai jamais été aussi fier du SCFP parce que je constate la force de notre résilience collective. Je suis inspiré par les dirigeants, les membres et le personnel dévoués du SCFP qui nous aident à trouver des solutions créatives et innovantes pour surmonter ces nouveaux obstacles.

Budget 2021

Au sommet de la pandémie, en juin 2020, plus de 10 % des membres du SCFP de tout le pays avaient été mis à pied ou n'avaient plus d'heures de travail. En août, environ un tiers de ces travailleurs étaient revenus au travail. Nous pensons que la majorité des membres du SCFP retourneront au travail dans le courant de 2021.

Nous prévoyons que les revenus du SCFP commenceront lentement à remonter tout au long de 2021, mais ils n'atteindront pas le niveau de revenus budgétés en 2020 avant la fin de l'année même si nous connaissons une certaine croissance surtout grâce à de légères hausses salariales.

MARK HANCOCK

National President/Président national

CHARLES FLEURY

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

BENOÎT BOUCHARD, PAUL FAORO, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Pendant la pandémie, nous avons toujours affirmé que nous ferions tout en notre pouvoir pour maintenir les services et les soutiens offerts à nos sections locales et à nos membres. Nous avons promis de tout faire pour trouver des économies dans nos activités avant de songer à diminuer les programmes ou la dotation en personnel. En 2021, nous voulons préserver nos services de première ligne.

Je suis extrêmement fier que toutes les instances du SCFP se soient efforcées de trouver des solutions à nos problèmes. Cet automne, j'ai commencé le vaste processus de consultation budgétaire plus tôt qu'à l'habitude. Compte tenu de la situation sans précédent que nous vivons, j'ai mené deux rondes de consultation avec chaque région et avec le bureau national.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec les membres du Conseil exécutif national, le personnel de direction de chaque région, les directrices et directeurs généraux et les directrices et directeurs de chaque service national. En outre, les chercheurs, notre économiste et le personnel de la Direction des finances et de l'administration ont entrepris la tâche considérable d'estimer nos revenus de la nouvelle année.

Notre document d'orientation stratégique, appuyé par les délégués au dernier congrès national, établit aussi quelques priorités pour l'année qui vient, et nous en avons tenu compte dans l'établissement de nos priorités. Mais surtout, nous devons maintenir les ressources dédiées à la lutte contre l'oppression et l'extrémisme de droite sous toutes ses formes. Peu importe nos problèmes, le SCFP continuera à consacrer des ressources aux luttes en cours pour la justice et tout spécialement contre le racisme anti-Noirs et l'oppression des personnes autochtones partout au Canada.

Nos projections de croissance de l'effectif cette année sont basées sur les chiffres réels de 2020 qui ont changé radicalement au deuxième trimestre et ont partiellement remonté au troisième trimestre pour la plupart des provinces et des secteurs. Nous avons présumé que la reprise pour les membres retournant au travail se poursuivra en 2021 et que nous reviendrons aux niveaux d'adhésion d'avant la pandémie au quatrième trimestre de 2021 pour toutes les régions autres que le transport aérien, où la reprise sera plus lente. Nous avons fait l'exercice trimestre par trimestre pour les trois premiers trimestres de 2021.

Les estimations de salaires et d'effectif pour 2021 donnent une chute des revenus de capitation de 3,1 millions de dollars, comparativement au budget de l'année précédente.

Les placements, l'intérêt sur les paiements en retard et les diverses autres sources de revenus sont budgétés de manière à diminuer d'un peu plus de 2,3 millions de dollars en tout, en grande partie parce que les revenus de placement diminueront. Cette situation est due surtout à une réduction du solde d'ouverture de nos comptes de placement au début de la nouvelle année, réduction causée par des pertes marquées dues à la COVID-19 et à la cotisation spéciale de 22,4 millions de dollars versée à notre régime de retraite en juin 2020. Par conséquent, la diminution de revenu totale projetée pour 2020 est de 5,4 millions de dollars par rapport au budget de l'année précédente.

Cette année, nous avons dû entreprendre un examen sans précédent de toutes les catégories de dépenses pour équilibrer le budget. Compte tenu de la chute des revenus budgétés, nous n'avons d'autre choix que de réduire nos dépenses pour combler ce manque à gagner.

Certaines catégories de budget relatives à l'organisation n'ont pas été trop touchées mais, en général, presque chaque dépense budgétaire a été examinée pour trouver les économies nécessaires.

En combinant toutes les données, le processus de consultation budgétaire du SCFP nous offre une vision claire de ce qui nous attend en 2021.

Administration simplifiée des accords de 1991 et 1997 avec le Québec

Dans des rapports précédents, j'expliquais que le SCFP souhaitait simplifier l'administration des accords signés en 1991 et 1997 avec la division du Québec. Le Conseil exécutif national m'a confié le mandat d'examiner les moyens à prendre pour faciliter l'administration des accords sans modifier les coûts pour le SCFP.

Il est important de souligner qu'à la réunion de décembre 1997, le Conseil exécutif national avait ratifié une entente mettant à jour l'accord de 1991 conclu pour financer les services spécialisés fournis en français par la région du Québec, incluant la création et la gestion d'un service de formation complètement autonome. Cet accord permettait aussi la pleine participation du SCFP-Québec et de ses sections locales aux instances de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

Ainsi, cette partie de l'accord de 1997 prévoit que le SCFP transfère au Québec 11,5 % des revenus de capitation que la région génère au cours d'une année. Avec cette part de 11,5 %, la division a embauché 10 conseillers syndicaux pour offrir des services au nom du SCFP. Ce transfert d'argent est contreproductif. Nous proposons, à compter de l'exercice 2021, que le SCFP garde la portion des revenus de capitation équivalent au coût de 10 conseillers syndicaux et que, en échange, nous transférons les 10 conseillers syndicaux sur la liste de paie du SCFP. Le coût total du transfert de ces conseillers syndicaux est de 4,2 % de la part de 11,5 %. Ainsi, à partir de 2021, le transfert du SCFP au SCFP-Québec sera de 7,3 % au lieu de 11,5 %.

En plus de mettre à jour l'accord de 1991, l'entente de 1997 prévoit le remboursement des coûts des bureaux utilisés par nos conseillers syndicaux. Il prévoit aussi une redistribution d'argent équivalant à cinq postes de conseiller syndical que la région avait préféré ne pas pourvoir à l'époque. De ces cinq postes de conseillers syndicaux, quatre ont été comblés depuis 1997.

Nous proposons d'inclure les quatre conseillers syndicaux dans la liste de paie du SCFP. De plus, nous proposons que les coûts reliés aux bureaux et au service de secrétariat ainsi que le montant équivalent au transfert d'un poste de conseiller, soit payé directement par le SCFP National.

En 1997, il était efficace d'envoyer l'argent à la division provinciale, puisque le directeur régional était aussi le secrétaire-trésorier. Le directeur régional était alors bien placé pour embaucher des conseillers spécialisés par l'entremise de la division. Ce n'est plus le cas depuis 2011. Je crois qu'il est important que nous séparions l'administration du SCFP du travail de la division.

En transférant les 14 conseillers et en gardant l'argent pour financer ce transfert tout en payant directement les sections locales sans faire transiter l'argent par la division, nous atteignons ce but.

Cette solution accroît aussi la transparence du budget 2021. Au lieu d'allouer l'argent à différents postes budgétaires, vous constaterez que je propose de créer un seul poste, dans le tableau de la région du Québec, intitulé « Accord Québec – 7,3 % ». Malgré la réaffectation des postes budgétaires, cette proposition ne change pas le total des chiffres, ni le nombre de conseillers affectés à la région du Québec.

L'instauration de ces mesures permettra à l'avenir aux membres du Conseil exécutif national et du personnel d'accéder facilement à l'accord dans le budget.

Conférence nationale des secteurs du SCFP

Notre 4^e Conférence bisannuelle du Conseil national des secteurs du SCFP a eu lieu virtuellement du 20 au 22 octobre. Plus de 850 leaders et militants ont participé à onze réunions de secteurs tenues pendant trois jours.

Cet automne, il était plus important que jamais que nos leaders et militants puissent se réunir pour discuter des problèmes de leurs secteurs respectifs. La Conférence a permis de dépasser les enjeux d'une seule section locale ou région et de partager les stratégies et ressources nécessaires aux difficiles rondes de négociations qui arrivent.

Réunions des comités nationaux du SCFP

Bien que je préfère de loin participer aux réunions des comités en personne, j'ai pu assister aux réunions virtuelles des comités nationaux suivants cet automne :

- Comité national sur la sous-traitance et la privatisation
- Comité national des personnes ayant un handicap
- Comité national de la justice mondiale
- Comité national arc-en-ciel
- Comité national du triangle rose
- Comité national des travailleuses et travailleurs de bibliothèque
- Groupe de travail national de la garde à l'enfance
- Comité national de santé et de sécurité
- Comité national des femmes
- Comité national des soins de santé
- Comité national de l'environnement

J'ai particulièrement apprécié de pouvoir entendre les représentants de chaque comité parler de leurs problèmes et proposer leurs recommandations. Les membres des comités, qui venaient de la plupart des régions du pays, ont pu partager un vaste éventail de perspectives sur les situations et les enjeux que vit le SCFP.

Congrès des divisions

Congrès de la division du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador

Le 25 septembre, j'ai eu le plaisir d'assister virtuellement au congrès annuel de la division du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador. Mon message aux délégués était très clair : le SCFP ne restera pas les bras croisés pendant que les gouvernements tentent de se servir de la pandémie pour s'en prendre au secteur public en imposant des mesures d'austérité. Nous devons plutôt appuyer le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador qui soutient qu'un plan de reprise économique adapté aux besoins des travailleurs doit inclure un système de garde à l'enfance et un salaire minimum de 15 \$, l'interdiction des projets de PPP et le renforcement des services publics.

Congrès de la division de l'Alberta

Le 8 octobre, j'ai eu l'honneur d'assister au congrès virtuel de la division de l'Alberta et d'y prendre la parole. J'ai félicité les délégués pour leur engagement indéfectible envers la défense des droits de tous les travailleurs face au gouvernement de droite le plus régressif du pays. C'est difficile à imaginer, mais en pleine pandémie, le gouvernement Kenny a réduit le financement destiné à la santé, à l'éducation et aux municipalités. Les leaders du SCFP doivent composer avec les plans de ce gouvernement qui veut s'attaquer aux droits des syndicats en sabrant les régimes de retraite et en détruisant les services publics.

J'ai promis, au nom du Conseil exécutif national et des 700 000 membres du SCFP de tout le pays, que le SCFP-Alberta pourrait compter sur notre appui inébranlable pour lutter contre les attaques de toute provenance, notamment grâce aux importantes ressources consacrées aux batailles judiciaires historiques qui les attendent.

Conseil exécutif du SCFP-Nouvelle-Écosse

À la mi-octobre, j'ai été invité à ouvrir la réunion virtuelle du conseil exécutif du SCFP-Nouvelle-Écosse. J'ai été très heureux d'y être, virtuellement, et de pouvoir y parler des défis qu'a relevés le SCFP au pays dans le dossier de la COVID-19 et de la façon dont nous nous sommes adaptés à cette nouvelle situation. J'ai aussi expliqué les difficultés rencontrées dans la préparation du budget de 2021.

Le point sur le Conseil fédéral sur la comptabilité dans le secteur public

Le SCFP est profondément préoccupé par une série de changements proposés aux normes comptables pour les régimes de retraite envisagés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Ces changements comptables pourraient obliger les régimes de retraite à prestations déterminées à augmenter considérablement les dettes et déficits notifiés dans les livres des gouvernements de tous les niveaux. Nous pensons que ces changements ne sont basés sur aucune base comptable solide et qu'ils auront des effets politiques négatifs, tant pour les régimes de retraite de nos membres que pour les services publics sur lesquels nous comptons tous. Le SCFP collabore avec les alliés du mouvement syndical et d'autres intervenants pour faire valoir des arguments solides contre ces changements.

Activités régionales

Webisode du SCFP-Ontario sur les soins de longue durée

Le 29 septembre, je me suis joint à des centaines de membres du SCFP et d'alliés communautaires pour un webisode d'une série animée par des membres du conseil exécutif du SCFP-Ontario. Cet épisode était intitulé « Code Red: At Risk and Vulnerable, Long-Term Care in Ontario » (Code rouge : à risque et vulnérable, les soins de longue durée en Ontario). Les panélistes ont discuté de la crise dans le secteur des soins de longue durée de l'Ontario et des problèmes que vivent les travailleuses et travailleurs de soins de longue durée et les personnes qu'ils soutiennent.

Un peu plus tard, et après une longue campagne intitulée « Time to care » (Le temps pour soigner), le SCFP-Ontario a célébré l'adoption de la loi assurant une moyenne quotidienne minimale de quatre heures de soins directs par résident dans chaque foyer de soins de longue durée de la province. Je souligne les nombreuses années de dévouement qu'il a fallu consacrer à cette campagne dirigée par la consœur Candace Rennick, appuyée par des dirigeants et membres du personnel de la région.

Congrès sur les négociations du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario

Dans mon allocution aux délégués du CSHO, j'ai remercié les travailleuses et travailleurs d'hôpitaux et de soins de santé de l'Ontario pour l'immense travail qu'ils font jour après jour, dans des circonstances extrêmement difficiles. Malgré des défis considérables, la détermination dont fait preuve le CSHO pour protéger la santé et la sécurité des membres et les services qu'ils offrent ne fléchit pas pendant la préparation des prochaines sessions de négociation.

Je leur ai promis qu'ils pourraient compter sur l'appui du SCFP national à chaque étape du prochain processus de négociation.

Ateliers du SCFP sur la lutte au racisme anti-Noirs et l'inclusion

En octobre, j'ai participé à une série d'ateliers animés par Elevate Inclusion Strategies sur l'identification et la contestation du racisme anti-Noirs. Je me suis joint à notre président national Mark Hancock et aux membres de la direction du SCFP national de tout le pays, qui y ont aussi participé. J'ai beaucoup appris et je crois que nous profiterons tous grandement de ces séances conçues pour pouvoir reconnaître la discrimination et le racisme systémiques dont souffrent les personnes noires, apprendre à être des alliés solides et être sensibles aux intersections avec le travail du SCFP et les collectivités dans lesquelles vivent les membres et le personnel du SCFP.

L'étape suivante est la mise en œuvre de la formation destinée aux membres du personnel au pays, à compter de décembre.

ÉTATS FINANCIERS POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2020

Caisse générale

L'actif total de la Caisse générale au 30 septembre 2020 était de 278 millions de dollars, comparativement à 271 millions de dollars au 30 juin 2020 et à 300,2 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les postes d'importance sont détaillés ci-dessous.

Le solde bancaire au 30 septembre 2020 était de 19,4 millions de dollars, en baisse de 5,3 millions de dollars par rapport au solde du 30 juin 2020 et en hausse de 320 000 \$ par rapport au solde du 31 décembre 2019. Le solde bancaire inclut diverses réserves de liquidités destinées au congrès de 2021, aux prestations de retraite, au financement des avantages sociaux futurs, à l'entretien des propriétés et au Fonds des édifices régionaux.

Le passif total de la Caisse générale s'élevait à 241,8 millions de dollars au 30 septembre 2020, comparativement à 237,9 millions de dollars au 30 juin 2020 et à 244,1 millions de dollars au 31 décembre 2019.

Grâce à la bonne gouvernance du SCFP, qui s'est doté d'une feuille de route pour les avantages sociaux futurs en 2005, nous continuons de progresser vers l'atteinte de notre but, qui est d'inscrire tout le passif de capitalisation des avantages sociaux futurs au bilan.

Le véritable passif calculé par notre actuaire au 31 décembre 2019 était de 222,8 millions de dollars, comparativement à 205,0 millions de dollars à la fin de 2018. Le bilan au 31 décembre 2019 montrait un passif de 175,3 millions de dollars, ce qui laissait un écart non inscrit de 47,5 millions de dollars.

À la fin du troisième trimestre de 2020, le passif des avantages sociaux futurs comptabilisé demeure au même niveau lorsqu'on le compare au solde du début de 2020.

Cette situation est due au fait que le nouvel argent versé pour le passif cette année a largement été compensé par des pertes de placement non matérialisées temporaires pour les neuf premiers mois de 2020. Le passif inscrit au 30 septembre 2020 était à 175,3 millions de dollars.

Le solde de la Caisse au 30 septembre 2020 se situe à 36,5 millions de dollars, dont un total de 2,9 millions de dollars est réservé comme suit : 659 000 \$ pour la Caisse de participation aux congrès et aux activités nationales et 2,25 millions de dollars pour le Fonds pour les édifices régionaux.

Le déficit d'exploitation préliminaire (avant la provision du Fonds pour les édifices régionaux) pour l'exercice s'élève à 19,6 millions de dollars, ce qui est supérieur de 17,3 millions de dollars au déficit prévu de 2,3 millions de dollars.

Le revenu total est inférieur au budget de 17,7 millions de dollars à cause de deux facteurs, tous deux résultant de la pandémie de COVID-19. Les revenus de capitation sont inférieurs au budget de 5,7 millions de dollars, étant donné la perte de membres due à la pandémie de COVID-19. Nous avons aussi subi une perte non matérialisée temporaire de 9,6 millions de dollars dans nos comptes de placement, perte causée par une chute importante des marchés boursiers due à la pandémie de COVID-19. Au moment de rédiger le présent rapport, les marchés boursiers affichaient des signes de reprise.

Les salaires sont inférieurs au budget de 1,9 million de dollars, les avantages sociaux courants sont supérieurs au budget de 1 million de dollars et les avantages sociaux futurs, excluant la provision pour ajouter les gains et pertes de placement au passif, sont supérieurs au budget de 1,3 million de dollars. Les salaires des directeurs et des conseillers sont inférieurs au budget de 333 000 \$ et ceux du personnel administratif et technique sont inférieurs au budget de 267 000 \$. Les salaires du personnel de bureau sont inférieurs au budget de 398 000 \$. Le coût des remplacements pour les congés annuels est inférieur au budget de 53 % (876 000 \$).

Avec l'évaluation actuarielle du 1^{er} janvier 2020, qui exigeait une hausse de 1,29 % (de 13,63 % à 14,92 %) des cotisations du SCFP au régime de retraite, la dépense consacrée aux cotisations au régime a augmenté. Cette hausse a entraîné un dépassement du budget de 1 million de dollars pour la dépense consacrée aux cotisations au régime.

De plus, par motion spéciale du Conseil exécutif national en mai 2020, le SCFP a fait un paiement spécial au régime de 24,3 millions de dollars, dont 1,8 million de dollars seront récupérés auprès d'autres employeurs participant au régime pour endiguer le déficit de solvabilité au 1^{er} janvier 2020 et ainsi éviter d'avoir à faire d'importants paiements de solvabilité dans les années à venir. Ce paiement apparaît en tant que poste distinct au tableau des dépenses générales (Tableau A).

Parce que la COVID-19 a considérablement réduit l'activité économique, beaucoup de nos dépenses d'exploitation normales sont bien inférieures au budget. Voici quelques éléments significatifs :

1. Les dépenses consacrées aux déplacements sont inférieures au budget de 4,0 millions de dollars.
2. Les coûts fixes de dotation en personnel sont inférieurs au budget de 1,3 million de dollars.
3. Les dépenses consacrées aux programmes en ressources humaines sont inférieures au budget de 1,1 million de dollars, en grande partie parce que la formation du personnel a été reportée ou offerte virtuellement.
4. Les dépenses de bureau sont inférieures au budget de 776 000 \$.
5. Les dépenses consacrées aux loyers sont inférieures au budget de 725 000 \$ étant donné le report de nombreux projets d'immobilisations depuis le début de la pandémie.
6. Les dépenses consacrées à l'organisation et aux services régionaux sont inférieures au budget de 663 000 \$, surtout parce qu'il a été impossible de faire une bonne partie du travail planifié pour le recrutement et le développement des compétences à cause de la COVID-19.
7. Les dépenses consacrées aux comités nationaux sont inférieures au budget de 538 000 \$, avec l'annulation de la réunion de tous les comités en mars 2020 et parce que les deuxièmes réunions des comités pour 2020 ont lieu virtuellement.
8. Les dépenses du Conseil exécutif national et du Comité exécutif national sont inférieures au budget de 498 000 \$.

La COVID-19 a aussi entraîné d'autres dépenses dans deux domaines particuliers :

- Les coûts du PAE sont supérieurs au budget de 672 000 \$ parce que nous offrons un PAE amélioré à notre personnel pour l'aider à traverser cette difficile période.
- Nous avons engagé des coûts non prévus au budget reliés à la COVID-19 pour les EPI, ainsi que pour des services de nettoyage additionnels dans les édifices du SCFP. Ce coût s'élevait à 400 000 \$ à la fin de septembre 2020 et devrait augmenter d'ici la fin de l'année.

Caisse nationale de défense

Au 30 septembre 2020, l'actif total s'élevait à 18,6 millions de dollars, comparativement à 13,8 millions de dollars au 31 décembre 2019 et à 14,2 millions de dollars au 30 septembre 2019. Le solde au 30 septembre 2020 était en hausse de 4,5 millions de dollars comparativement au 31 décembre 2019 et de 4,2 millions de dollars par rapport au 30 septembre 2019. En outre, nous avons des placements totalisant 11,1 millions de dollars inscrits aux livres au 30 septembre 2020, en hausse de 475 000 \$ par rapport au 31 décembre 2019.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer de 1 million de dollars au 30 septembre 2020, comparativement à 2,1 millions de dollars au 31 décembre 2019. Nous avons aussi un passif de 8,6 millions de dollars pour les campagnes à frais partagés au 30 septembre 2020, par rapport à 8,7 millions de dollars au 31 décembre 2019. Enfin, nous devons 1,9 million de dollars à la Caisse générale au 30 septembre 2020.

Les fonds consacrés aux campagnes à frais partagés approuvées par le Conseil Exécutif National pour les trois premiers trimestres de l'année, totalisent 2 218 649 \$ sur un budget annuel de 4,0 millions de dollars. Il y a eu recouvrement de 1 million de dollars de fonds non utilisés de campagnes à frais partagés précédentes qui ont été fermées durant la première moitié de l'année. Les dépenses consacrées aux grandes campagnes de recrutement se sont élevées à 1,9 million de dollars sur un budget annuel de 4,0 millions de dollars. Les dépenses consacrées aux initiatives nationales en matière de stratégie ont totalisé 1 million de dollars sur un budget annuel de 2,85 millions de dollars. Les dépenses consacrées aux initiatives régionales en matière de stratégie ont totalisé 1,2 million de dollars sur un budget annuel de 2,325 millions de dollars.

Caisse nationale de grève

L'état de la situation financière est présenté à titre de Relevé 1. Les comptes débiteurs et créditeurs ont trait aux activités et programmes divers en cours de la Caisse nationale de grève et présentent un portrait de notre actif et de notre passif au 30 septembre 2020.

L'actif total de la Caisse nationale de grève au 30 septembre 2020 s'élevait à 124,5 millions de dollars, comparativement à 114,7 millions de dollars au 31 décembre 2019. Cet actif était formé de 14,8 millions de dollars en liquidités, de 2 millions de dollars en capitation à recevoir et de 107,7 millions de dollars en placements.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer totalisant 213 500 \$, en baisse de 20 000 \$ par rapport au 31 décembre 2019.

Les revenus de la Caisse de grève, y compris les revenus de placement, étaient de 11,4 millions de dollars et les dépenses se sont élevées à 2,3 millions de dollars, ce qui donne un surplus avant les gains non matérialisés de 9,1 millions de dollars. Un gain non matérialisé de 749 000 \$ a été inscrit dans les placements de notre Caisse de grève à la fin de septembre 2020 puisque les marchés montrent des signes de reprise après les pertes des marchés boursiers au premier trimestre provoquée par la COVID-19.

GRÈVES, LOCK-OUT ET RÈGLEMENTS

Section locale 5257 (Ont.) – École Montessori Blaisdale, environ 130 membres en grève depuis le 16 novembre 2020.

RETARDS DANS LES PAIEMENTS DE CAPITATION

Pour le trimestre terminé en septembre 2020, les paiements en retard s'élevaient à 13 906 916 \$, une hausse de 1 561 528 \$ (12,65 %) par rapport au trimestre terminé en juin 2020. Les retards ont augmenté de 46,80 % par rapport à septembre 2019.

RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

Pendant le quatrième trimestre de 2020, le Service de la TI a poursuivi son travail comme d'habitude, à distance, tout en aidant le reste du personnel du SCFP à en faire autant. La TI devait concrétiser des plans pour les nouvelles versions approuvées du SGRM, l'exécution du plan approuvé pour le remplacement du système de capitation du SCFP, les progrès réalisés dans le plan de continuité des activités et de reprise après sinistre du SCFP, la mise en œuvre d'un projet Intranet à l'échelle du SCFP et la planification de la mise en place de TEAMS pour remplacer Skype entreprise dans l'ensemble du SCFP.

Intranet SCFP

Le projet Intranet du SCFP devrait être en fonction en décembre. Les membres du personnel de tout le pays sont heureux de cette solution bilingue qui aidera à connecter les employés du SCFP à l'information pertinente dont ils ont besoin pour leur travail. Après avoir fait le point pendant le mois de septembre avec le personnel de toutes les instances du SCFP sur les besoins en matière d'Intranet, une liste de types de contenu publiable approuvé a été créée pour guider le contenu et les thèmes de communication pour l'Intranet du SCFP. L'équipe du projet a organisé un concours invitant tous les membres du personnel du SCFP à proposer un nom pour l'Intranet. Nous avons reçu beaucoup de suggestions formidables.

- Plus de 330 employés du SCFP ont voté pour trouver un nom à l'Intranet du SCFP et le gagnant est **CUPE Connect / Connexion SCFP**.
- 56 éditeurs de contenu Intranet de tout le pays ont été nommés par leurs gestionnaires et doivent commencer leur formation en novembre.

Système de gestion de la relation membre (SGRM)

L'interface entre le SGRM et le nouveau système de capitation, ainsi que les ajouts nécessaires au module d'information sur les sections locales (SISL) en sont maintenant à l'étape des essais, qui inclut la saisie du rapport de vérification des syndicats, présentement exécutée dans l'ancien système de capitation. Le système devrait être mis en œuvre au cours du premier trimestre de 2021.

L'équipe de développement de la TI poursuit son travail avec la Direction de l'organisation et des services régionaux dans un exercice de validation et de purification de données pour améliorer l'exactitude des données existantes dans le SGRM et les processus nécessaires à une maintenance régulière et facile des données à l'avenir.

Une version mineure du SGRM est prévue pour la fin novembre. Il s'agit de mettre en place un nouveau rapport d'affectation des conseillers syndicaux dans le SISL et d'autres améliorations au module d'éducation (ED) de la GRM, qui comprend la capacité d'aviser les animateurs de changements de date ou de lieu d'une activité et de leur envoyer un courriel de rappel pour accepter ou refuser l'animation d'une activité.

Dans l'urgent dossier de la nouvelle *Loi 32* en Alberta, l'équipe de développement de la TI a amorcé le travail nécessaire pour permettre aux sections locales de la province d'avoir accès au système de GRM-ISL afin de gérer toute l'information relative à leurs membres. Les sections locales dépourvues d'outils ou de systèmes aujourd'hui pourront ainsi assurer le suivi de leurs membres et accroître leur mobilisation. Mais surtout, le système de GRM-ISL permettra aux sections locales de saisir et de suivre les exigences antisyndicales de la *Loi 32* qui donnent aux membres le droit de choisir de verser ou non la partie des cotisations destinée à des activités politiques ou de bienfaisance. Ce système devrait être mis en œuvre au début de décembre.

Développement du système de capitation

Le développement du nouveau système de capitation se poursuit. Il devrait être livré au début de 2021. Il y a eu beaucoup de consultations avec les utilisateurs des finances pour confirmer la conception et les caractéristiques proposées pour le système. Le travail de conception et de développement était divisé en sept segments, qui sont maintenant terminés. L'essai par les utilisateurs et la formation ont commencé et se poursuivront jusqu'en janvier 2021.

Infrastructure et opérations de la TI

La TI du SCFP poursuit les plans d'amélioration de la résilience du réseau pour minimiser les pannes aux bureaux du SCFP de tout le pays, incluant l'élaboration d'un plan de continuité des activités et de reprise après sinistre en cas de perturbations au bureau national du SCFP, l'amélioration de la sécurité générale de la TI du SCFP (comme des procédures plus solides de comptes et de mots de passe, le repérage des menaces et les procédures de réaction) et, enfin, la planification du passage de Skype entreprise à TEAMS de Microsoft.

PROPRIÉTÉS ET BAUX

Compte tenu de l'actuelle pandémie de COVID-19, le groupe de gestion des propriétés a recentré ses activités. Nous avons surtout élaboré des mesures à prendre pour assurer la sécurité des édifices inoccupés. Nous avons dû réduire une bonne partie de nos projets d'immobilisations, mais nous continuons à nous occuper des travaux qui ne peuvent pas attendre.

L'équipe des propriétés a accompli un travail immense dans la mise en œuvre de nos protocoles de réouverture pour assurer la sécurité dans ce nouvel environnement et offrir des mesures adéquates de prévention contre la COVID-19. Au cours des derniers mois, nous avons élaboré de nouvelles normes de nettoyage et nous les avons mises en œuvre dans chaque bureau où nous engageons directement nos propres équipes de nettoyage. Nous nous assurons notamment que tous les entrepreneurs en nettoyage ont reçu une formation sur ces nouvelles normes. Nous continuons à assurer avec diligence la conformité à nos protocoles dans tous nos établissements.

Dernièrement, nous avons conclu des ententes de renouvellement de baux pour les bureaux de Hamilton, Corner Brook, Windsor et Dauphin.

Nous étudions nos options pour certains baux échus en 2021, dont Kitchener, Sault Ste. Marie, London, Oshawa, Windsor, Fort McMurray, Medicine Hat et Terrace. Compte tenu des difficultés financières que nous prévoyons en 2021, nous nous concentrerons sur le renouvellement de baux plutôt que sur le déménagement dans de nouveaux locaux, dans la mesure du possible.

CONFÉRENCES ET ÉVÉNEMENTS

Le SCFP a tenu sa toute première Conférence virtuelle du Conseil des secteurs en octobre. Les secteurs de la santé, des bibliothèques, du transport et de la garde à l'enfance se sont réunis le 20 octobre. Ceux des communications, des municipalités, de l'éducation postsecondaire et des services se sont réunis le 21 octobre. Et, enfin, les secteurs des services d'urgence et de sécurité, de l'éducation et de l'énergie se sont rencontrés le 22 octobre. En tout, 852 membres étaient inscrits à la Conférence, en plus des coprésidents et des membres du personnel. C'est le secteur de l'éducation qui a rassemblé le plus grand nombre de délégués, avec 189 membres qui se sont joints à la rencontre virtuelle, suivi de celui de la santé, avec 164 membres.

Comme pour toutes les conférences nationales, nos membres ont pu bénéficier de services d'interprétation et de surtitrage en français et en anglais pour toutes les réunions de secteurs. Nous avons aussi fourni à nos membres des services d'interprétation ASL-anglais sur demande.

La Conférence du Conseil des secteurs a rassemblé des membres de tout le pays et leur a fourni une plateforme pour discuter d'enjeux qui les touchent dans leurs secteurs et dans leurs milieux de travail. Bien que plusieurs aspects de cette conférence virtuelle aient été efficaces, nous avons encore beaucoup de choses à apprendre et à améliorer en vue de notre prochaine conférence sur les droits de la personne, prévue pour mars 2021.

Le SCFP a continué à tenir des réunions des comités nationaux et des séances de stratégie virtuelles tout au long de l'automne et de l'hiver, et plusieurs séances de stratégie sur la lutte contre le racisme sont prévues pour novembre et décembre.

Avec les restrictions imposées aux rassemblements de groupes toujours en vigueur à cause de la pandémie, le SCFP continue à offrir à ses membres et à son personnel des occasions très nécessaires de se rencontrer et de discuter d'enjeux pertinents qui touchent leur vie et celle de leurs collègues, ainsi que leurs collectivités. Nous sommes fiers du travail que nous faisons et des réunions que nous organisons, et nous sommes heureux de permettre à nos membres de faire entendre leur voix.

ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Le Conseil de fiducie mixte (CFM) tiendra sa quatrième réunion de l'année en décembre pour discuter des activités en cours du Régime.

Plus tôt cet automne, dans le cadre de son examen de la répartition des actifs, le CFM a demandé une étude actif-passif (EAP). L'EAP est une projection sur les 15 prochaines années des résultats financiers des dernières évaluations actuarielles effectuées (à compter du 1^{er} janvier 2020). Il s'agit d'évaluer les changements potentiels de la répartition des actifs de la Caisse grâce à de multiples scénarios économiques.

Après examen de l'EAP, le CFM a mis fin au mandat de placements équilibrés de Letko Brosseau et a transféré les actifs à Fiera Capital, Baillie Gifford, Gestion de placements TD et Guardian Capital.

Le CFM a aussi retenu les services d'AlphaFixe et alloué 5 % de la Caisse du RRES à son mandat d'obligations vertes.

Le bulletin d'automne 2020 du RRES, *Le lien*, a été envoyé à tous les participants en décembre. Il est accessible sur le site Web du RRES à : www.rres.ca.

Retraites

La consœur Leanne W. MacMillan, bureau régional de l'Ontario – 1^{er} décembre 2020

La consœur Doreen Beath, bureau d'Ottawa – 1^{er} février 2021

Le confrère Louis F. Bergeron, bureau régional du Québec – 1^{er} février 2021

Le confrère Walter J. Skomoroh, bureau régional du Manitoba – 1^{er} mars 2021

Le confrère Christopher Watson, bureau régional de l'Ontario – 1^{er} mars 2021

Le confrère Allen Bleich, bureau régional du Manitoba – 1^{er} avril 2021

Le confrère Stéphan Meloche, bureau régional du Québec – 1^{er} avril 2021

La consœur Daria Ivanochko, Direction de l'organisation et des services régionaux – 1^{er} mai 2021

Le confrère Blain K. Morin, bureau régional de l'Ontario – 1^{er} juin 2021

La consœur Irene Jansen, Service des droits de la personne – 1^{er} juillet 2021

CONCLUSION

À l'approche de la saison des Fêtes, nous ne sommes que trop conscients que 50 000 membres du SFCP sont toujours mis à pied et que d'autres ont perdu des heures de travail. Nos pensées accompagnent les familles et les êtres chers des membres que nous avons perdus cette année, surtout ceux que cette pandémie dévastatrice nous a arrachés.

En cette fin de 2020 et à l'aube de la nouvelle année, nous savons que les leaders, les membres et le personnel du SFCP ont de nombreuses raisons d'être fiers du travail qu'ils font au nom de 700 000 membres de tout le pays.

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille et à tous ceux que vous aimez, de très joyeuses Fêtes et une excellente nouvelle année.

J'ai hâte aux jours où nous pourrons célébrer ensemble, en personne.

Soyez prudents. Soyez forts. Et soyez unis.

Respectueusement soumis,

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY

:mar/sec